

GUIDE D'UTILISATION

Identité visuelle de la
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

À L'USAGE DES PARTENAIRES DE LA CCG

introduction

Ce document s'adresse aux partenaires de la Communauté de communes du Genevois (CCG) et aux prestataires susceptibles d'utiliser le logotype de la CCG sur leurs propres supports de communication.

Ce guide présente quelques règles d'utilisation de l'identité visuelle de la CCG.

Nous remercions par avance chacune des personnes conduites à utiliser cette identité visuelle de respecter les principes graphiques présentés dans les pages qui suivent.

Pour toute précision ou application, vous pouvez prendre contact avec le service communication de la Communauté de communes du Genevois.

Contacts :

Nadine Roulin ou Amélie Bianchi

info@cc-genevois.fr

Tél. : 04 50 95 92 60

Sommaire

LOGOTYPE..... 4

1. Symboles
2. Zone de protection
3. Taille d'utilisation minimale
4. Règles d'application générales
5. Règles d'application sur fond de couleur ou sur fond photographique

COULEURS ET TYPOGRAPHIES D'ACCOMPAGNEMENT 8

1. Couleurs d'accompagnement
2. Typographies d'accompagnement

RÈGLES D'ÉCRITURE DU NOM DE LA COLLECTIVITÉ 10

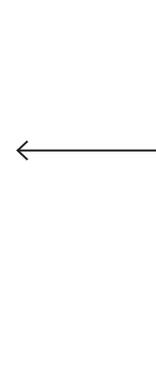
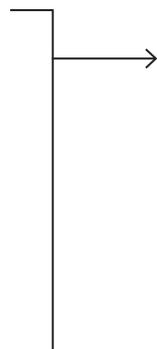
1. Version abrégée
2. Version développée

LOGOTYPE

1. SYMBOLES

Ce que suggère la marque :

- les 2 triangles représentent les montagnes du **Salève** et du **Vuache** qui entourent le territoire
- les 2 variantes de verts incarnent et évoquent les **richesses naturelles** du territoire



- La ligne courbe, dynamique, projette la marque vers l'avant et évoque le **lien transfrontalier** entretenu avec Genève
- Le rouge évoque la couleur de la **Croix de Savoie**, également présent dans les logos et blasons de certaines communes et de la ville de Genève

2. ZONE DE PROTECTION



Aucun élément graphique ne doit franchir la délimitation de l'espace de protection de l'identité visuelle. L'espace de respiration autour du logotype doit être impérativement respecté (voir applications pages suivantes).

3. TAILLE D'UTILISATION MINIMALE



4. RÈGLES D'APPLICATION GÉNÉRALES

Conserver la proportionnalité entre hauteur et largeur.



DÉFORMATION



ANCIENNE VERSION DU LOGOTYPE

5. RÈGLES D'APPLICATION SUR FOND DE COULEUR OU SUR FOND PHOTOGRAPHIQUE

Lorsque la lisibilité du logotype est mise en question : il convient d'envisager la présence d'un rectangle blanc de taille au moins équivalente à la zone de protection ou d'utiliser le logotype en version défonce.

Application sur un fond foncé



Application sur un fond clair



Application sur un fond clair



Application sur une photographie :



COULEURS & TYPOGRAPHIES D'ACCOMPAGNEMENT

COULEURS D'ACCOMPAGNEMENT

Si vous choisissez d'associer une couleur au logotype pour parler de la CCG, il est préférable d'utiliser les couleurs suivantes :



C : 50 / M : 0 / J : 100 / N : 0
R : 141 / V : 198 / B : 63



C : 0 / M : 0 / J : 0 / N : 100
R : 0 / V : 0 / B : 0



C : 65 / M : 86 / J : 0 / N : 0
R : 117 / V : 71 / B : 156



C : 0 / M : 100 / J : 0 / N : 0
R : 236 / V : 0 / B : 140

TYPOGRAPHIES D'ACCOMPAGNEMENT

Si vous choisissez d'associer un texte au logotype pour parler de la CCG, il est préférable d'utiliser les typographies :

Arial regular :

AaBbeGg

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

Arial bold :

AaBbeGg

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

Lobster :

AaBbeGg

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

→ Réservé aux titres.
À utiliser en
minuscule et avec
parcimonie.

RÈGLES D'ÉCRITURE DU NOM DE LA COLLECTIVITÉ

1. VERSION ABRÉGÉE → CCG

2. VERSION DÉVELOPPÉE → Communauté de communes du Genevois